



Fort d'un trafic qui dépassera les 10 millions de passagers en 2023, Aéroports de Lyon, bénéficie d'une attractivité commerciale unique sur la région Rhône-Alpes à destination d'une clientèle française et internationale.

Aéroports de Lyon souhaite renforcer son offre commerciale et lance une consultation en vue d'attribuer une autorisation d'occupation temporaire du Domaine Public pour le développement et l'exploitation d'une surface de restauration temporaire au sein de son Terminal 1.

Localisation et type d'activité

En salle d'embarquement du terminal 1, au cœur de la Place des Lumières, un emplacement nu de 96m² pour une activité de restauration qui proposera une offre à consommer sur place mais aussi à emporter.

Activité autorisée

Tout type d'activité de restauration hors commerce dédié aux produits régionaux.

Durée de l'autorisation

18 mois (possibilité de renouvellement de 6 mois selon investissements)

1. <u>Les entreprises intéressées se feront connaître par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception</u> à l'adresse suivante :

AEROPORTS DE LYON
HUB 3
Direction Commerciale et Marketing
Monsieur Romain LETUE
BP 113
69125 LYON-SAINT EXUPERY AEROPORT

Au plus tard le jeudi 02 novembre 2023.

2. Le dossier de consultation sera disponible à partir du vendredi 03 novembre 2023.

Il sera envoyé par lien de téléchargement.

- 3. Les offres devront être adressées:
 - Par courriel via un lien de téléchargement,

•	Ou par courrier sous double enveloppe en envoi recommandé avec accuse réception. L'enveloppe extérieure portera l'adresse ci-dessus ainsi que mentions « Ne pas ouvrir » et « Consultation F&B T1 ». L'enveloppe intéri portera la mention « Offre pour l'aménagement et l'exploitation d'un poin restauration au T1 ».	les eure
4. La da 19h.	date limite de réception des offres est fixée au vendredi 15 décembre 202	23 à